

20 Ventose an 5
Etat Civil



Naissance

Ville d'Aumale

Extrait du registre servant à constater les actes de
Naissances Mariages et Décès qui ont eu lieu en la Ville
d'Aumale pendant l'an 5^e de la République Française.



Savoie
Adolphe

Aujourd'hui vingt neuf Ventose l'an cinquième de la République
Française à sept heures du Soir pardevant moi Charles François
Merlier adjoint de l'agent municipal faisant les fonctions d'officier public en
la Commune d'Aumale est comparu en la salle publique de la maison
Commune Anne Savoie veuve demeurant en cette Commune lequel a porté
au citoyen Sébastien Louis Cirou âgé de quarante six ans vivant de son bien et
de la citoyenne Virginie Beauvain son épouse âgée de quarante sept ans tous deux
demeurant en cette Commune ma déclarer que Marie Magdelaine
Bruyer son épouse en légitime mariage est accouchée le vingt sept de ce mois
d'un enfant du sexe masculin qui m'a présenté et auquel il a donné le
prénom Adolphe d'après cette déclaration que le citoyen Sébastien Louis
Cirou et la citoyenne Virginie Beauvain ont certifié conforme à la
Vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé j'ai
rédigé le présent acte que le Citoyen Savoie père de l'enfant et les
deux témoins ont signé avec moi.

Fait en la Maison Commune d'Aumale Les jour Jan susdit.
Signé Savoie, Virginie Beauvain, Cirou & Merlier.

Pour Expédition Certifiée Conforme
au registre par nous officier public de
l'Etat Civil.
Aumale le 6 juillet 1840.



Al. 4 p art 2

29 Ventôse An 5.

(17 mars 1797)

ETAT CIVIL

Timbre
royal
1F.25c

Naissance

Savoye
Adolphe

Seine
Inférieure

MAIRIE

Aumale

VILLE d'AUMALE

EXTRAIT du registre servant à constater les
actes de Naissances, Mariages et Décès qui ont eu
lieu en la Ville d'Aumale pendant l'an 5 de la
république Française.

Aujourd'hui, vingt neuf Ventôse l'an cinq-
uième de la république Française une et indivisible,
sept heures du soir, pardevant moi, Charles François
Merlier, adjoint de l'agent municipal faisant les
fonctions d'officier public en la Commune d'Aumale,
est comparu en la salle publique de la maison
Commune, Etienne Savoye, écrivain demeurant en cette
Commune, lequel assisté du Citoyen Sébastien Louis
Ciroux agé de quarante six ans vivant de son bien, et
de la Citoyenne Virginie Beuvain son épouse agée de
quarante sept ans, tous deux demeurant en cette
Commune, m'a déclaré que Marie Magdelaine Bruyer, son
épouse en légitime mariage, est accouchée le vingt
sept de ce mois d'un enfant du sexe masculin qu'il
m'a présenté et auquel il a donné le prénom Adolphe,
d'après cette déclaration que le Citoyen Sébastien
Louis Ciroux et la Citoyenne Virginie Beuvain ont
certifiée Conforme à la Vérité, et la représentation
qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé
le présent acte que le Citoyen Savoye, pere de
l'enfant, et les deux témoins ont signé avec moi.

Fait en la Maison Commune d'Aumale les jour
et an susdits.

(Signé) Savoye, Virginie Beuvain,
Ciroux et Merlier.

Pour Expédition Certifiée Conforme
au registre par nous, officier public de
l'Etat Civil.

Aumale, le 5 juillet 1840.

(Signé) Alex Quantz.